



CONFÉRENCE DES MEMBRES DES GROUPES RACIAUX VISIBLES 2016 DE L'AFPC-ATLANTIQUE

***Notre avenir :
solidarité raciale, syndicale et communautaire!***

Le 22 mars 2016

Destinataires : Sections locales de l'AFPC-Atlantique

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	le 20 mai 2016
DATES DE LA CONFÉRENCE :	du 23 septembre 2016 à 9 h jusqu'au 25 septembre 2016 à midi
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	Hôtel Homewood Suites by Hilton 1960, rue Brunswick Halifax, Nouvelle-Écosse

La trousse d'inscription comprend :

- La lettre de convocation
- Le formulaire d'inscription

Veillez trouver ci-joint la trousse d'inscription à la Conférence régionale des membres des groupes raciaux visibles 2016 qui se tiendra du 23 septembre à partir de 9 h jusqu'au 25 septembre à midi. L'événement se tiendra à l'hôtel Homewood Suites by Hilton, au 1960 de la rue Brunswick, à Halifax, Nouvelle-Écosse.

La conférence aura pour thème « **Notre avenir : solidarité raciale, syndicale et communautaire!** »

Nous vous invitons à informer directement les membres des groupes raciaux visibles de votre section locale au sujet de cet événement. Puisque les tableaux d'affichage ne sont pas toujours accessibles, il est donc très important de trouver d'autres façons de communiquer avec nos membres.

Si vous voulez obtenir la trousse d'inscription dans un autre format, communiquez avec le bureau régional de l'AFPC d'Halifax en écrivant à maclean@psac.com.

OBJECTIFS DES CONFÉRENCES

Les objectifs de la Conférence régionale des membres des groupes raciaux visibles 2016 sont comme suit :

- permettre aux membres des groupes raciaux visibles de discuter, d'élaborer des stratégies et de se mobiliser autour d'enjeux qui les touchent;
- permettre aux membres des groupes raciaux visibles de la région d'échanger et de tisser des liens entre eux;
- inspirer les membres des groupes raciaux visibles à s'engager dans leur syndicat, leur communauté et dans leur milieu de travail et leur donner des outils pour ce faire.

ATELIERS

L'objectif principal des ateliers est de discuter d'enjeux propres aux groupes d'équité. Les ateliers contribueront également à faire avancer le programme d'action du syndicat en donnant l'occasion aux membres d'élaborer des stratégies sur les sujets étudiés. Les membres délégués seront encouragés à mettre leurs connaissances et de leurs expériences en commun. Il y aura trois ateliers sur les thèmes suivants : **élargir nos réseaux, définir les enjeux dans notre région et promouvoir les questions qui nous tiennent à cœur.**

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

1. Membres délégués

Tout membre en règle de l'AFPC qui s'identifie comme une personne appartenant à un groupe racial visible peut faire une demande pour assister à la conférence à titre de membre délégué. Lors de la sélection, nous

accorderons la priorité aux membres qui militent activement pour les droits des travailleuses et travailleurs racialisés dans leur syndicat, leur communauté ou leur milieu de travail. Nous tiendrons également compte de certains éléments de représentativité, comme la région, l'Élément, l'appartenance à une SLCD, l'âge (la participation des jeunes membres), le sexe et l'appartenance à d'autres groupes d'équité.

2. Déplacements et aide financière

Les arrangements de voyage et l'aide financière à la participation seront déterminés au cas par cas en fonction du lieu de résidence de la personne et conformément à la Politique sur les voyages de l'AFPC. Les dépenses prises en charge sont comme suit :

- le déplacement, y compris le transport terrestre;
- l'hébergement;
- la perte de salaire;
- les indemnités pour les repas non fournis par l'AFPC
- les frais accessoires;
- les frais de garde conformément à la politique de l'AFPC en la matière;
- les frais liés aux besoins d'adaptation.

Tous les membres délégués à la conférence recevront une aide financière conformément à la Politique sur les voyages de l'AFPC (<http://syndicatafpc.ca/politique-sur-les-voyages-de-lafpc>)

3. Véhicules personnels et indemnité de kilométrage

Les membres qui choisiront de se rendre à la conférence en auto auront droit à l'indemnité de kilométrage conformément à la Politique sur les voyages de l'AFPC, au cas par cas. Cette méthode de déplacement doit être approuvée à l'avance par Nancy MacLean, du bureau d'Halifax (tél. : [902-443-3541](tel:902-443-3541); courriel : maclea@psac.com).

4. Perte de salaire

La perte de salaire sera remboursée pour toutes les heures qu'une personne devait normalement travailler. Toute demande de remboursement de la perte de salaire doit être approuvée à l'avance par le bureau régional d'Halifax. La perte de salaire pourrait être remboursée pour le temps de déplacement le jeudi 22 septembre 2016 pour les délégués qui habitent à plus de 100 km du lieu de la conférence et qui ne peuvent pas voyager après leurs heures de travail.

5. **Hébergement**

L'AFPC offrira des chambres d'hôtel à tous les délégués à la conférence.

6. **Garde familiale**

Les frais de garde seront remboursés conformément à la politique de l'AFPC à cet égard (voir <http://syndicatafpc.ca/politique-de-garde-familiale>).

SÉLECTION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Les membres qui seront choisis pour assister à la conférence en seront informés par courriel ou par téléphone dans les 15 jours suivant la date limite pour l'inscription.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
Le 20 mai 2016

Nous attendons avec impatience cette toute première Conférence des membres des groupes raciaux visibles de l'AFPC-Atlantique. Cette conférence sera pour les membres une belle occasion de nourrir et de renforcer le militantisme au sein de notre syndicat afin d'améliorer les droits et les conditions de travail de tous les membres de l'AFPC.

Veuillez consulter régulièrement le site Web de l'AFPC-Atlantique (www.afpcatlantique.ca) - nous y publierons d'autres renseignements à mesure que nous les aurons.

Merci de votre appui et de votre collaboration.

En toute solidarité,



Jeannie Baldwin
VPER - Atlantique



Neville David
Directeur pour les membres des groupes
raciaux visibles au Conseil de l'Atlantique



Atlantic
Atlantique

CONFÉRENCE DES
MEMBRES DES GROUPES
RACIAUX VISIBLES
2016 DE L'AFPC-ATLANTIQUE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

***Notre avenir : solidarité raciale, syndicale et
communautaire!***

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :	le 20 mai 2016
DATES DE LA CONFÉRENCE :	du 23 septembre 2016 à 9 h jusqu'au 25 septembre 2016 à midi
LIEU DE LA CONFÉRENCE :	Hôtel Homewood Suites by Hilton 1960, rue Brunswick Halifax, Nouvelle-Écosse

Vous pouvez soumettre le formulaire d'inscription :

- par télécopieur au 902-443-8291
- par la poste à l'adresse suivante :
Alliance de la Fonction publique du Canada
287, chemin Lacewood, porte 301
Halifax, NS B3M 3Y7



CONFÉRENCE DES
MEMBRES DES GROUPES
RACIAUX VISIBLES
2016 DE L'AFPC-ATLANTIQUE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Notre avenir : solidarité raciale, syndicale et communautaire!

Veuillez répondre à toutes les questions afin d'éviter les retards dans le traitement de votre formulaire d'inscription.

Je m'identifie comme membre d'un groupe racial visible.

Seuls les membres qui disent appartenir à un groupe racial visible peuvent assister à la conférence.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. (travail) : _____

Tél. (maison) : _____

Tél. (autre) : _____

Télec. : _____

Courriel personnel _____

N° de membre de l'AFPC _____

Élément
ou
section
locale à
charte
directe

- SA
- SEIC
- SDI
- SSG
- SEN
- SENU
- SNS
- SRN
- UCET
- STE

- UEDN
- STN
- SEPC
- SESG
- SEI
- SEAC
- Section locale à charte directe

N° de la section locale (*précisez*)

MESURES D'ADAPTATION

L'AFPC s'efforce d'éliminer les obstacles à la participation de ses membres à ses conférences. Une fois choisis, les membres délégués devront préciser leurs besoins d'adaptation afin de faciliter leur participation à la conférence. *Un formulaire supplémentaire sera envoyé à chaque personne déléguée choisie qui aura déclaré avoir un handicap et qui a besoin de mesures d'adaptation.*

J'ai besoin de mesures d'adaptation.

Veuillez préciser les mesures d'adaptation dont vous avez besoin.

Quelles sont les limitations fonctionnelles qui découlent de votre handicap? (Vous n'avez pas à révéler votre diagnostic; indiquez seulement vos limitations fonctionnelles.)

J'ai besoin que l'AFPC retienne les services d'une proposée ou d'un proposé aux soins personnels pour me permettre de participer pleinement à la conférence.

- J'ai besoin de la documentation en média substitut.
- J'ai besoin d'amplification sonore.
- J'ai besoin d'un interprète gestuel.
- J'ai besoin que l'AFPC retienne les services d'un lecteur (pour une personne ayant un handicap visuel) afin de me permettre de participer pleinement à la conférence.
- J'aurai un animal d'assistance (c.-à-d. un chien-guide) avec moi à la conférence.

Vous pourriez devoir fournir des documents médicaux pertinents pour nous aider à donner suite à votre demande.

Ces renseignements ne seront pas divulgués à moins que cela soit nécessaire pour répondre à vos besoins.

HÉBERGEMENT

L'AFPC hébergera les membres délégués à l'hôtel **Homewood Suites by Hilton**. Cet hôtel est accessible aux personnes ayant un handicap, et son personnel est syndiqué.

- J'ai besoin de mesures d'adaptation pour mon handicap dans ma chambre d'hôtel? Veuillez préciser.

BESOINS ALIMENTAIRES PARTICULIERS OU ALLERGIES

- J'ai un régime alimentaire spécial ou des allergies dont l'AFPC doit tenir compte. Veuillez préciser.

GARDE FAMILIALE

La politique de garde familiale de l'AFPC a pour but de lever l'un des obstacles qui empêchent les membres de participer pleinement aux activités du syndicat et de permettre le remboursement des dépenses de garde familiale. La politique est disponible en ligne à <http://syndicatafpc.ca/politique-de-garde-familiale>.

PROFIL DE LA PARTICIPANTE OU DU PARTICIPANT

Dans le but de nous assurer que la conférence répond aux besoins de nos membres, nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

1. C'est ma première conférence de l'AFPC.

2. J'ai participé récemment à une conférence, à un congrès ou à une activité de l'AFPC, d'un Élément ou d'une section locale à charte directe.
Veuillez préciser :

3. J'ai suivi une formation de l'AFPC ou d'un Élément au cours des deux dernières années.
De quelle formation s'agit-il?

4. J'ai déjà assisté à un congrès de l'AFPC ou d'un Élément ou à un congrès régional.
Veuillez préciser :

5. Je fais partie d'un comité des droits de la personne de l'AFPC ou d'un Élément.
Veuillez préciser :

DÉCLARATION D'APPARTENANCE À UN GROUPE D'ÉQUITÉ

Les membres sont invités à déclarer leur appartenance aux groupes d'équité. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne seront utilisés que pour appuyer nos initiatives ou nos programmes en matière d'équité. Cochez toutes les cases qui s'appliquent à vous.

- Personne ayant un handicap

- Personne autochtone

- Personne racialisée
 - Noir (Afro-Canadien, de descendance africaine, Caribéen)
 - Chinois
 - Philippin
 - Coréen
 - Asiatique du Sud / ressortissant des Indes orientales (Inde, Bangladesh, Pakistan, Guyane, Trinidad, Afrique de l'Est, etc.)
 - Asiatique du Sud-Est (Birmanie, Cambodge, Philippines, Laos, Thaïlande, Vietnam, etc.)
 - Asiatique de l'Ouest non Blanc, Africain du Nord ou Arabe (Afghanistan, Arménie, Égypte, Iran, Israël, Liban, Libye, Palestine, Syrie, Turquie, etc.)
 - Latino-Américain non Blanc (y compris les personnes indigènes de l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud)

- Femme

- GLBT
 - gai
 - personne bisexuelle
 - lesbienne
 - personne transgenre

- Jeune travailleur (35 ans et moins)

- Autre (Veuillez préciser : _____)

Listes de diffusion des membres de l'AFPC visés par les mesures d'équité

- Veuillez ajouter mon nom et mes coordonnées à la liste de diffusion de tous groupes d'équité dont je fais partie.

Veillez noter que cette information pourrait être diffusée aux diverses structures du syndicat, et ce, uniquement pour appuyer notre travail en matière de droits de la personne.

Merci d'avoir rempli le formulaire d'inscription.

Envoyez par la poste ou par télécopieur à :

**Alliance de la Fonction publique du Canada
287, chemin Lacewood, porte 301
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3M 3Y7**

Télécopieur : 902-443-8291